



Demande de Souscription d'un contrat d'abonnement en Eau

**Documents à joindre : Copie de l'état des lieux d'entrée,
Acte d'achat et Pièce d'identité (x2 en cas de vie commune), 71.50€ de frais d'accès**

Cet imprimé doit être retourné complété et signé à l'adresse suivante :
SIEP 8 Rue du Point du Jour 54490 PIENNES ☎ : 03.82.21.00.98
@ : contact@siep-piennes.fr

Je soussigné(e) M / Mme / Mlle / M et Mme

Nom(s) / Prénom(s) ou Raison Sociale :

Date et lieu de naissance :

☎ : @ :

AGISSANT EN QUALITE DE : Propriétaire Merci de préciser la date d'achat / / Locataire Autre (à préciser)

DEMANDE LA SOUSCRIPTION D'UN ABONNEMENT EN EAU A L'ADRESSE SUIVANTE :

Adresse :

LES FACTURES SERONT ADRESSEES : A l'adresse ci-dessus A l'adresse suivante

Nom(s) / Prénom(s).....

Adresse :

OPTEZ-VOUS POUR UN PRELEVEMENT MENSUEL POUR LE REGLEMENT DE VOS FACTURES DE CONSOMMATION D'EAU ?

OUI NON Si OUI, notre agence vous transmettra l'imprimé par courrier à nous retourner avec un RIB.

SI VOUS ETES LOCATAIRE, MERCI DE PRECISER LES COORDONNEES DU PROPRIETAIRE DE LA NOUVELLE ADRESSE :

Nom(s) / Prénom(s).....

Adresse :

Mobile / Tel. Fixe

COORDONNEES DE L'ABONNE PARTANT : Propriétaire Locataire Autre (à préciser)

Nom(s) / Prénom(s).....

Adresse :

RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU : NUMERO DU COMPTEUR D'EAU :

Date d'entrée dans les lieux : Date du relevé de l'index :

Index relevé (M³)
Chiffre noir

--	--	--	--	--

Je déclare accepter les conditions, charges et obligations énoncées dans les règlements de service eau potable et assainissement qui sont disponibles sur notre site internet : siep-piennes.fr.

Si le bien est destiné à la location je m'engage également à chaque départ d'un locataire et dans la mesure où le logement est laissé vacant à reprendre l'abonnement de l'habitation, et ce jusqu'à la reprise par un nouveau locataire.

Signature de(s) l'abonné(e)(s)

Mme, M. atteste avoir reçu de la part du SIEP,

une copie du contrat d'abonnement en date du :

Informations : L'abonné peut résilier son contrat d'abonnement en avertissant le service des eaux 7 jours avant la date souhaitée. Un formulaire spécifique devra être rempli. A défaut de résiliation l'abonnement se prolonge de plein droit et d'éventuelles consommations resteront à votre charge.